

Info pratiques de la Mairie

5 rue Charles Paquelin
21190 Chassagne-Montrachet

Horaires du secrétariat

Lundi et mardi de 10h-12h
Fermé le mercredi
Jeudi de 15h à 17h
Vendredi de 10h à 12h
Permanence des Élus le mardi de 18 h à 19h

Contact :

Par téléphone
☎ : 03 80 21 31 62
Par courriel
@ : mairiechassagne@orange.fr
sur le site internet :
<https://www.chassagne-montrachet.fr>



Horaires d'été de la déchetterie

Chagny

Du lundi au samedi
7h-12h et 12h30-15h30

Chassagne-Montrachet

Lundi 8h-12h
Du mardi au samedi
7h-12h et 12h30-15h30

Plus d'info

Au 03 85 87 62 34

Ou sur

www.sirtiom-chagny.fr



EDITO DU MAIRE

Commençons par un « mea culpa », cela fait bien trop longtemps que vous n'avez pas reçu de bulletin municipal !

Fastidieux et coûteux, nous avons décidé de changer de format et d'essayer de vous informer plus régulièrement via ce « flash infos » qui viendra compléter les informations que nous vous transmettons sur panneau pocket.

Cette application que nous vous incitons à charger sur vos smartphones (la démarche est très facile mais n'hésitez pas à venir nous voir en mairie si vous n'y arrivez pas) nous permet de vous transmettre quasiment en temps réel l'actualité locale (infos et alertes).

Le site internet de la commune (longtemps délaissé) est maintenant à jour et vous pouvez notamment consulter les comptes rendus de conseil municipaux qui sont également affichés dans les panneaux en bas de la mairie et près de l'arrêt de bus au Pré Melin.

Vous pouvez bien entendu également passer nous voir en mairie où les documents du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui nous occupe en ce moment sont en libre consultation.

Bonne lecture et bel été à tous.

Céline DANCER, Maire

Application 100% gratuit , retrouvez toute l'actualité de votre commune sur



(événements, Informations, travaux, alertes météo)

400 personnes sont déjà abonnées.



Numéros d'urgence

SAMU ☎ 15
Pompiers ☎ 18
Gendarmerie ☎ 17
Nolay ☎ 03 80 20 88 10
Pharmacie de garde ☎ 3915

- ◆ Festivités du 14 juillet
- ◆ Du 18 au 20 juillet : tournoi du tennis au Pré Melin
- ◆ 11 novembre cérémonie de commémoration
- ◆ 11 novembre : spectacle karaoké (programmation Arts et Scènes Côte-d'Or)
- ◆ 3 décembre : repas des aînés

Décès 2023
Monsieur Fernand COFFINET
Le 17 février 2023
Monsieur Régis SÉBILLOTTE
Le 21 mars 2023

Naissance 2023
Sirio PAPI - NOCCHI
Le 23 mars 2023

Recensement des Jeunes de 16 ans

Les jeunes (garçons et filles) doivent se faire recenser pour le service national dès le jour de leurs 16 ans et au maximum, dans les 3 mois qui suivent.

La démarche s'effectue en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. L'attestation délivrée est indispensable pour pouvoir se présenter aux examens et concours publics ainsi qu'au permis de conduire.

Le recensement déclenche la convocation à la journée d'appel ainsi que le jour des 18 ans, l'inscription d'office sur la liste électorale de la commune d'inscription.

Fête nationale
14 juillet 2023
Chassagne-Montrachet

14H | TOURNOI DE PÉTANQUE
Rencontre amicale par équipe de 3
(10€/ÉQUIPE)
Rendez-vous au parc du parterre
N'oubliez pas vos boules!

19H30 | SOIRÉE CHAMPÊTRE
Menu à 20€ :
- Apéritif
- Taboulé
- Jambon à la broche/frites
- Flan de Chassagne-Montrachet
Rendez-vous au parc Michelle Bachelet

Buvette
Feu d'artifice
Musique

Bulletin d'inscription:

Pour le dîner		Pour le tournoi	
M/MME	_____	NOM DE L'ÉQUIPE OU DU JOUEUR	_____
NOMBRE DE REPAS :	X 20€	N° DE TÉLÉPHONE DU CHEF D'ÉQUIPE:	_____
TOTAL:	€	TOTAL:	€

Règlement à l'inscription en espèces ou chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Chassagne-Montrachet à remettre dans la boîte aux lettres de M. Simon Colin, 1 Impasse des Crêts, 21190 Chassagne-

RESTAURANT LA CABANE



7 jours sur 7
Déjeuner
12h—14h
Dîner
19h-21h

**En Juillet et
en Août**

 : 03.80.26.66.37

contact@restaurant-lacabanechassagne.com

Tournoi tennis

Nous organiserons notre traditionnel tournoi interne du club du 15 au 20 juillet.

Seul un tableau homme sera ouvert cette année

Les soirées barbecue seront organisées les 18, 19 et 20 juillet.

Nous vous attendons nombreux pour ce beau moment de convivialité en plein air.





FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



Témoin d'un début d'incendie,
je donne l'alerte en localisant le feu avec précision



Je me confie dans ma maison
elle est mon meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr
#FeuxDeForet

DOSSIER GOUVERNEMENT - 2 Mars 2020

BRÛLER DES DÉCHETS VERTS C'EST INTERDIT PAR LA LOI

La loi N° 2020-105 du 10 février 2020 a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de non-respect de la loi une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Nuisances sonores

horaires

Pour les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

Les samedis
De 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés
De 10h à 12h



Un important travail sur la gestion du cimetière est en cours. La commission cimetière a passé de nombreuses heures pour répertorier et classer les documents. Une liste non exhaustive a pu révéler un certain nombre de concessions non renouvelées ou abandonnées

Des plaques d'avis de renouvellement ont été posées sur les monuments pour inviter les concessionnaires, leurs ayants droits ou toutes personnes s'intéressant à ces concessions à se présenter en mairie.



L'agence postale de Chassagne-Montrachet est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Notre agent, Amandine Bresset, vous attend avec plaisir pour répondre à toutes vos demandes. Pour info, les commandes qui sont faites sur internet ne sont pas comptabilisées à l'agence de Chassagne-Montrachet et pourraient à terme contribuer à la fermeture de ce service. Le maintien de ce service public nous semble très important alors merci à tous de continuer à faire vivre cette agence.

Durant l'été l'agence postale reste ouverte et sera uniquement fermée du 29 juillet au 12 août.

Point sur les travaux

Actuellement, nous avons entrepris, avec l'aide du Siceco, l'enfouissement des réseaux aériens dans le centre du village, rue Charles Paquelin et rue de la Murée. Avec une partie de la route de Santenay, ce sont les derniers réseaux disgracieux à supprimer sur la commune. Dans un premier temps l'entreprise Demongeot va enterrer les gaines, ce sera la partie la plus contraignante pour les riverains. Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée. Puis dans un second temps Enédis et Orange vont raccorder les câbles en sous-sol et en façade des maisons, certainement à l'automne. Enfin la dépose des poteaux mettra fin aux travaux. Le montant total à la charge de la commune s'élève à 110000€.

Chaque année, l'équipe municipale alloue un budget d'environ 50000€ pour l'aménagement de voiries. En 2022 ces travaux ont été reportés car les réseaux d'assainissement étaient en mauvais état et devaient être repris. C'est maintenant chose faite et début 2023 ce sont les voiries de la rue du Nord, des Carrières, du Clos St Jean, du Cimetière et une partie du chemin de Couche vers la cabote qui ont été remises à neuf. Le total de ces opérations s'élève à 88200 €.

Des travaux d'assainissement sont prévus au Pré Melin avant la fin de l'année. Ils seront suivis de travaux d'aménagement de voirie.



Après de multiples reports,
une abatteuse est venue couper des pins dans le bois de
Chassagne-Montrachet



Au total se sont 2000 stères de bois qui sont extraits, car les arbres étaient soit à maturité, soit en dépérissement.

Pâturage

De nombreux habitants s'interrogent sur le retour des vaches dans le pâturage communal.



Vous devriez bientôt voir arriver le troupeau de M. Allan Aubert pour une partie de l'été.



Merci de respecter la tranquillité des bêtes et de tenir les chiens en laisse à l'approche des animaux.

Les p'tites nouvelles de l'école

L'école de Chassagne a accueilli cette année 16 élèves du CE2 au CM2 ; tous ont su trouver leur place et progresser à leur rythme.

Quelques temps forts en lien avec nos objectifs d'enseignement ont émaillé l'année scolaire.



Les interventions de l'association l'école comestible : les enfants ont mis en pratique les principes du bien manger local à travers 3 ateliers cuisine. Ecologie et protection de l'environnement : plantation d'une haie dans les vignes le 21 février sur l'invitation d'Adrien Pillot, en partenariat avec les Climats de Bourgogne. Les élèves ont assimilé l'importance des haies dans la biodiversité.

EPS : les élèves ont participé avec plaisir aux deux rencontres sportives traditionnelles, la course longue à Meursault le 21 mars et les rencontres d'athlétisme à Nolay le 9 mai. Ces rencontres mettent en avant le dépassement de soi et non la compétition. Initiées par notre conseiller pédagogique EPS Jean-Marc Cluzeau elles ont fédéré des centaines d'élèves au cours de ces 20 dernières années. Nous espérons qu'elles perdurent malgré le départ en retraite de Jean-Marc que nous, les enseignants, ne remercierons jamais assez pour son enthousiasme fédérateur.

Nous remercions aussi les municipalités qui nous soutiennent financièrement dans la mise en place du savoir nager (natation) : les enseignants ont pu effectuer 5 séances à la piscine de Santenay.

APER : savoir rouler à vélo le 4 mai, dans la cour de l'école, avec une nouveauté : le test de maniabilité (pas simple).

Histoire : sortie de fin d'année au château de Brancion le 4 juillet, les élèves ont découvert le travail des artisans au Moyen Age.



le prochain rendez-vous :

la rentrée des classes le 4 septembre avec 18 élèves du CE2 au CM2.

Frédérique Clavière

Exposition sur la citoyenneté dans l'art par les élèves de l'école de Chassagne-Montrachet



Les élèves de Madame Clavière (CM1/CM2) ont travaillé avec l'association Cculte! ArtKaravane sur la mallette « histoire de l'art à l'école # lacitoyenneté dans l'art » éditée par la Réunion des Musées Nationaux. Ils ont réfléchi et débattu sur 5 notions fondamentales de la République que sont : la liberté, l'égalité, la fraternité , la protection de l'environnement et l'action citoyenne.



Lors d'un conseil des enfants dans la salle de conseil de la mairie suivi d'un vote, une œuvre par thème a été retenue puis imprimée sur des bâches résistantes aux intempéries de façon à pouvoir faire l'objet d'une exposition dans le parc Michelle Bachelet.

L'inauguration de cette exposition a eu lieu avec les enfants des classe de Chassagne-Montrachet et de Saint Aubin le 29 juin 2023 suivie d'un délicieux goûter à la cabane.

Cette exposition ouverte à tous devrait rester dans le parc tout l'été, n'hésitez pas à venir voir le travail des enfants.

Plan Local d'Urbanisme :

La commune a entrepris depuis 2021 une démarche de rédaction d'un Plan Local d'Urbanisme lequel a pour objectif de définir un projet de développement de la commune, le positionnement des secteurs urbanisables, les zones à protéger. Cette initiative répond notamment au besoin de palier à la baisse et au vieillissement de notre population (moins de 300 habitants au dernier recensement).

Ce PLU, qui doit être conforme aux documents supra communaux que sont notamment le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), le PLH (Plan Local de l'Habitat) doit également garantir 3 enjeux majeurs à savoir la gestion économe de l'espace, la préservation de la biodiversité et la sobriété énergétique.

Le conseil municipal après plusieurs réunions avec les services de l'Etat et la population a d'ores et déjà rédigé le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui définit le projet politique et la stratégie d'aménagement et de développement durable de la commune avec une OAP (Opération d'Aménagement Programmée) au Pré Melin. Il convient désormais de travailler sur le zonage et le règlement.

L'ensemble des documents relatifs au PLU sont consultables à la mairie et sur le site internet de la commune : www.chassagne-montrachet.fr

Désherbage raisonné

L'arrêt des produits phytosanitaires a entraîné un surplus de travail particulièrement conséquent pour nos agents communaux. Face à ce constat nous avons investi dans différents outils (électriques pour la plupart) bruleur, sarcleur, herse, réciprocatrice mais aussi des produits de désherbage biologique.

La municipalité a fait le choix de s'engager dans une politique de désherbage raisonné qui n'est pas simple à mettre en place. De nouvelles pratiques ont été testées cette année comme le non-fauchage de certaines zones qui ne touchent pas les maisons ou le fauchage partiel dans le parc de la Canière. Ces nouvelles pratiques peuvent surprendre mais elles sont largement plébiscitées pour entretenir la biodiversité.

L'accent a été mis sur les lieux sensibles comme la cour de l'école, les lieux de passage : les entrées de village, la mairie et le parc Michelle Bachelet.

Bien sûr certains secteurs ont pu sembler délaissés comme le cimetière, qui a été repris la semaine dernière et qui sera désormais surveillé de très près mais aussi les trottoirs et les places qui demandent un désherbage fréquent. Certaines pratiques doivent encore évoluer mais il est certain que l'arrêt du tout chimique entraîne un enherbement naturel beaucoup plus important.

Durant les mois d'été nos agents doivent aussi nettoyer les nombreux fossés qui parcourent notre village pour éviter des inondations, arroser 3 fois par semaine les massifs de fleurs, vider toutes les semaines les poubelles publiques, entretenir les parcs et le stade de foot, le city stade...



Jumelage avec Saint Martin

En 1975, Chassagne-Montrachet et Saint Martin en Allemagne ont signé une charte de jumelage liant les deux villages d'amitié.

En avril 2023 lors d'un déplacement, un chêne de l'amitié a été planté pour en signe de renouvellement de ces liens durables qui unissent nos deux villages.

